



FICHES DE DONNEES DE SECURITE SYNPERONIC LF/26-LQ-(CQ)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SYNPERONIC LF/26-LQ-(CQ)
Numéro du produit 11428
Synonymes; marques commerciales SYNPERONIC LF/RA260

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées SURFACTANT

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar
17, Av Louison Bobet
94132 FONTENAY-SOUS-BOIS
France
+33 (0)1 49 74 80 80
(FAX) +33 (0)1 49 74 81 11
sds@univar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59
Emergency Contact Number +441865 407333
(Outside Office Hours)
Sds No. 11428

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Non classé.

Dangers pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400

Classification (67/548/CEE) N;R50.
ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



SYNPERONIC LF/26-LQ-(CQ)

Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Mentions de mise en garde	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Alkoxylated alcohol	60-100%
Numéro CAS: 68551-13-3	
Facteur M (aigu) = 1	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Aquatic Acute 1 - H400	N;R50.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Peut provoquer une irritation cutanée.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

SYNPERONIC LF/26-LQ-(CQ)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
---	---

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
--	---

Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.
------------------------------	--

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
-----------------------------------	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé.
--------------------------------	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
--	--

8.2. Contrôles de l'exposition

SYNPERONIC LF/26-LQ-(CQ)

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection. EN 374 par exemple Alcool polyvinylique (PVA). Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle.

Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Se laver les mains après l'usage. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Aucune information disponible.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution diluée): 5 - 7.5 1% aq
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	>100°C (Coupelle fermée).
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.9 @ 25°C
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.

SYNPERONIC LF/26-LQ-(CQ)

Température d'auto-inflammabilité Pas d'information disponible.

Température de décomposition Pas d'information disponible.

Viscosité Pas d'information disponible.

Propriétés explosives Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat This information is based on test data from similar products

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Légèrement irritant. This information is based on test data from similar products

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Moyennement irritant. This information is based on test data from similar products

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas de données de test particulières disponibles.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas de données de test particulières disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

SYNPERONIC LF/26-LQ-(CQ)

Essais de génotoxicité - in vitro Pas de données de test particulières disponibles.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas de données de test particulières disponibles.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas de données de test particulières disponibles.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non disponible.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le liquide peut irriter la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité The product contains a substance which is very toxic to aquatic organisms.

12.1. Toxicité

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 0.61-0.75 mg/l, Poissons
CL₅₀, 96 heures: >3.2 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 0.17-0.25 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Cod 2.2

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

SYNPERONIC LF/26-LQ-(CQ)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3082
N° ONU (IMDG)	3082
N° ONU (ICAO)	3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.(alcohol alkoxylate)
Nom d'expédition (IMDG)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.(alcohol alkoxylate)
Nom d'expédition (ICAO)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.(alcohol alkoxylate)
Nom d'expédition (ADN)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.(alcohol alkoxylate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 9

Risque subsidiaire ADR/RID

Étiquette ADR/RID 9

Classe IMDG 9

Étiquette IMDG

Classe/division ICAO 9

Risque subsidiaire ICAO

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



SYNPERONIC LF/26-LQ-(CQ)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-F
Code de consignes d'intervention d'urgence	3Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	90
Code de restriction en tunnels	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non disponible.
--	-----------------

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716). Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.
Classification de danger pour l'eau	WGK 2
Statut d'inventaires	DSL AICS NZIOC ENCS ISHL KECL PICCS IECS

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	23/04/2015
Révision	02
Remplace la date	14/09/2010
Numéro de FDS	11428
Statut de la FDS	Approuvé.
Signature	M Dryden

SYNPERONIC LF/26-LQ-(CQ)

Phrases de risque dans leur intégralité R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Mentions de danger dans leur intégralité H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

TURKISH SIGNATURE